

NOVEMBRE 2023

PUBLICATION SEMESTRIELLE DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

# LavansZAP

*Trait d'union entre ville et nature*



**HALLOWEEN**

**À LAVANS** p. 12



## LavansZAP

Tirages : 1 200 exemplaires - Dépôt légal Novembre 2023

Directeur de publication **Philippe PASSOT**

Directeur d'édition **Laurent PLAUT**

Conception **Nadine OLIVIER - NUMERO119** - 06 88 24 50 04  
nadine.olivier@numero119.fr / www.numero119.fr

Crédits photos : Guillaume Saillard / Laurent Plaut  
Magali Philippe. Photo de couverture : Laurent Plaut



**COMMUNE NOUVELLE**  
**MAIRIE de Lavans-ès-Saint-Claude**

1, Place Gilbert COTTET-EMARD  
39170 LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE  
TÉL. 03 84 42 11 99

email : mairie@lavans-les-saint-claude.fr  
Site internet : www.lavans-les-saint-claude.fr

Impression **ESTIMPRIM** - CHAMPAGNOLE  
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement.



Plus d'infos sur :  
[www.lavans-les-saint-claude.fr](http://www.lavans-les-saint-claude.fr)

### MAIRIE DE LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

1, Place Gilbert Cottet-Emard  
39170 LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

Email : mairie@lavans-les-saint-claude.fr

**Tél. : 03 84 42 11 99**

#### Accueil du public

Du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

### MAIRIE ANNEXE

4, Place Gilbert Cottet-Emard  
39170 LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

**Tél. : 03 84 42 11 99**

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

#### Accueil du public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

**Tél. : 03.84.42.78.40**

Email : apc@lavans-les-saint-claude.fr

### SERVICE CNI / PASEPORT

#### Accueil du public :

les après-midi sur RDV. Prise de RDV  
sur le site internet de la commune.

Pour tout renseignements :

**Tél. : 03 84 42 78 40** (le matin)

### FRANCE SERVICES

#### Accueil du public :

Lundi de 13h30 à 17h30

Mardi, Mercredi de 8h30 à 12h30

Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Vendredi de 8h30 à 12h30

**Tél. : 09 74 13 08 73**

Email : franceservices@lavans-les-saint-claude.fr

### CRÈCHE MULTI-ACCUEIL « LA RAINETTE »

Maison de l'Enfance - Chemin Vert  
39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE

**Tél. : 03 84 42 05 88**

Email : creche@lavans-les-saint-claude.fr

### ACCUEIL DE LOISIRS «LES FARIBOLES»

Maison de l'Enfance - Chemin Vert  
39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE

**Tél. : 09 74 13 40 58**

Email : lesfariboles@lavans-les-saint-claude.fr

Les élus essaient d'examiner leurs projets sous un angle à 360° pour estimer au mieux la pertinence et l'impact de leurs choix sur la vie de la cité et de ses habitants.

Ainsi la commune enregistre-t-elle des satisfactions dans des domaines aussi variés que la construction d'une usine et d'un atelier artisanal, l'avancée du chantier de la place centrale, la réouverture imminente du bar-snack après rachat du bâtiment, la demande d'installation d'une nouvelle exploitation agricole, ou la mise en service prochaine du chauffage de l'église par le réseau de chaleur bois-énergie. Ces dénouements favorables sont le fruit de longues réflexions, de montages de dossiers complexes, d'échanges nombreux, d'arbitrages délicats, et de négociations serrées. Pourtant, nous ne pouvons que constater à quel point, aujourd'hui, la réaction l'emporte sur la réflexion.

Comment peut-on oser déclarer qu'« il ne se passe rien à Lavans », au regard des services mis en place pour nos habitants, des bonnes nouvelles qui viennent d'être rappelées, de la dynamique de nos associations, et de la qualité des manifestations organisées par AnimLavans, le Comité d'Animation de Pratz, et tant d'autres bénévoles ?

La qualité de nos relations avec le Département a permis de coordonner la pose de revêtements sur la RD 470, prolongée à notre demande, et le chantier communal du centre. Pour que la période de gêne soit raccourcie, l'entreprise a concentré ses moyens humains et matériels sur deux jours et privilégié une coupure de la circulation. Hélas, un décalage du chantier de 3 jours a perturbé notre communication. Il n'en a pas fallu plus pour que nous soyons taxés d'incompétence, notamment sur les réseaux sociaux, dont j'invite les prolifiques auteurs à prendre des renseignements en amont. Cette précaution leur éviterait de se tromper de cible.

Il m'appartient de remettre l'église au milieu du village, ne serait-ce que pour adresser publiquement mon soutien et ma reconnaissance à l'adjoint en charge des travaux, et aux agents des services techniques et administratifs, malmenés pendant ce chantier par quelques énervés.

La future place se dessine jour après jour. Notre commune a été retenue dans le cadre d'un appel à projets de la Région Bourgogne Franche-Comté qui finance l'aménagement des espaces publics des bourgs-centres pour les rendre plus attractifs. L'Etat et le Département du Jura, autres

contributeurs financiers, soutiennent activement ces programmes dans le même objectif. Il serait irresponsable de ne pas saisir l'opportunité, qui n'est pas près de se représenter, d'un montant exceptionnel de subventions (63,3%) dont bénéficie l'aménagement de nos places.

Cet aménagement d'espaces publics serait-il inutile ou trop luxueux ? Le nécessaire changement d'habitudes à opérer dans nos déplacements, et l'inévitable lassitude des échanges virtuels le justifieront de plus en plus. Ces évolutions conduiront à reconsidérer notre relation aux autres, et à revenir se rencontrer dans « la vraie vie ». A son niveau, le chantier répond aux exigences de l'évolution climatique en apportant verdure et ombrages aux esplanades de la mairie ou de l'église, et en dotant les espaces de stationnement de sols filtrants. La qualité des aménagements et le choix de matériaux locaux et nobles s'inscrivent dans une démarche durable, gage de pérennité, et source d'économies pour l'entretien.

Il faut rappeler que ce projet est en gestation depuis plus d'une dizaine d'années, et qu'il est le résultat d'une démarche participative. Il a été conçu collectivement, par les membres d'un groupe de travail, ouvert à tous ceux qui ont souhaité l'intégrer, et qui réunit habitants, représentants d'associations et conseillers municipaux. Un grand merci à toutes les personnes impliquées, à celles qui assistent aux apéritifs-chantiers ; et à celles qui se projettent dans la réalisation, ont hâte d'en apprécier le résultat, et prennent le soin d'adresser leurs encouragements aux équipes.

Nous ne sous-estimons pas les nuisances et les désagréments que subissent les riverains et les commerçants concernés. Je tiens ici à les remercier pour leur bienveillance et leur patience. Le cadre valorisant, dont ils bénéficieront bientôt, leur fera rapidement oublier cette période difficile.

Nous devons tous faire en sorte que la pensée critique soit construite et argumentée et l'emporte toujours sur les émotions et l'affect, et surtout les à priori.

Soyons utopiques, et formons le vœu que la réflexion l'emporte à nouveau sur la réaction !

**Philippe PASSOT**

Maire de Lavans-ès-Saint-Claude



# UNE GENDARMERIE Lavans / Coteaux du Lizon

En début d'année, après l'annonce du président de la République de créer deux cents brigades de Gendarmerie visant à renforcer le maillage territorial, nos communes de LAVANS et COTEAUX DU LIZON ont œuvré ensemble pour présenter deux candidatures complémentaires :

- ▶ À SAINT-LUPICIN, Rue du Jura, dans les locaux de l'ancienne usine Bourbon, une brigade mobile,
- ▶ À LAVANS, à côté du centre de secours, face au collège du Plateau, sur une parcelle communale, parfaitement située entre les deux agglomérations, une brigade fixe.

Il s'agissait de présenter un dossier détaillant les atouts du site pressenti, et promouvant les caractéristiques, les commerces et services (crèches, accueil de loisirs, écoles) présents sur nos communes. Parallèlement, le Groupement de Gendarmerie du Jura, de son côté, constituait un dossier analysant les forces et faiblesses de la candidature, et sa justification au regard des statistiques sur les trois types d'infractions que sont les contraventions, les délits et les crimes commis sur notre territoire.

Comme toutes les préfetures qui avaient pour mission de remonter les candidatures au ministère, la préfeture du Jura a transmis notre dossier après une réunion autour du préfet, avec les sous-préfets d'arrondissements, les parlementaires, l'état-major de la Gendarmerie et les maires des six communes identifiées (réunion en date du 10 février 2023 durant laquelle nous avons été fiers de constater que notre candidature tenait la corde en étant classée première).

Le lundi 2 octobre, le président de la République et le ministre de l'Intérieur ont dévoilé la liste des nouvelles brigades, fixes et mobiles. Le plan ne prévoit qu'une seule brigade fixe en Franche-Comté, la nôtre, et une autre brigade, mobile celle-là, dans le département du Jura, à Cousance. Dans l'attente de la construction des bâtiments (unité militaire et logements) à LAVANS, une brigade provisoire sera installée à COTEAUX DU LIZON, comme prévu. Nous nous félicitons de cette installation sur les deux sites, résultat d'une parfaite collaboration entre nos deux équipes municipales.



Une première rencontre a eu lieu en mairie de LAVANS le 19 octobre dernier, avec Roland FREZIER, maire de COTEAUX DU LIZON, et ses adjoints, le Colonel Frédéric SAUGE-MERLE, commandant le groupement de gendarmerie du Jura et ses collaborateurs. Dès réception du programme, les deux maires commenceront à travailler sur sa mise en œuvre, et sur son financement....

Cette annonce est une excellente nouvelle pour le Plateau du Lizon. Nos populations y gagneront en sécurité et en délais d'intervention. Ce sont aussi des familles et des habitants supplémentaires pour nos écoles, nos crèches, accueils de loisirs, commerces, et associations. La présence de services à la population, qui a contribué à faire pencher la balance en notre faveur, ne doit pas nous faire oublier que le Plateau a été largement lésé par un élément moins glorieux : le taux de délinquance et le nombre d'infractions au nombre desquelles figurent hélas en bonne position les violences intrafamiliales et le trafic de stupéfiants.

En tout cas, la présence de la Gendarmerie Nationale réaffirme le rôle de bourg-centre de notre agglomération LAVANS / COTEAUX DU LIZON dans l'armature urbaine du Haut-Jura, et du département tout entier.

**Philippe PASSOT**  
Maire de Lavans-lès-Saint-Claude

# ZONES ACCÉLÉRATION des énergies renouvelables

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables, fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité. Pour cela, elle réaffirme le rôle crucial des collectivités territoriales et des élus locaux pour l'aménagement du territoire en leur donnant de nouveaux leviers d'action.

À Lavans-lès-Saint-Claude, nous réfléchissons depuis longtemps sur les possibilités d'installer des unités de production d'énergies renouvelables. La commission Développement Durable a notamment travaillé sur des projets photovoltaïques et hydrauliques qui n'ont pu voir le jour du fait de contraintes techniques et/ou économiques trop importantes.

L'intérêt de ces zones est d'identifier les secteurs favorables à l'installation d'unités de production d'EnR, de permettre une mise en œuvre plus simple et rapide des porteurs de projets, et enfin de contribuer localement aux objectifs du pays en termes de production et de souveraineté énergétique.

Ainsi, dans un délai restreint, les communes doivent identifier des zones propices à l'installation d'EnR, puis, à la suite d'une concertation publique et un avis du Parc Naturel Régional, délibérer sur ces ZAE nR. Celles-ci seront alors débattues en Conseil Communautaire puis transmises au référent préfectoral

et aux Comité Régional de l'Energie pour leur validation et l'édition de la cartographie.

Dans ce planning serré, la commune de Lavans-lès-Saint-Claude a identifié 2 zones à vocation photovoltaïque :  
- Site « BOUVENT » Photovoltaïque au sol  
- Site « MORALET » Photovoltaïque au sol

Ces 2 sites ont déjà fait l'objet d'une étude d'opportunité en 2019 par le Syndicat d'Economie Mixte EnR et sont donc particulièrement appropriés pour le développement de photovoltaïque, de par leur caractère de site dégradé (ancienne décharge, ancien site industriel), leur bonne intégration paysagère et des points de réinjection dans le réseau d'électricité à proximité.

Ces 2 zones ont été soumises à la concertation du public entre le 16 octobre et le 15 novembre. La validation à l'échelle de la commune se fera par délibération au prochain Conseil Municipal.

**Laurent PLAUT**  
Maire délégué de Pratz  
en charge du Développement Durable

## Site « BOUVENT » Photovoltaïque au sol



## Site « MORALET » Photovoltaïque au sol





# Point travaux EN IMAGES

## 1. PLACE

Gilbert COTTET-EMARD

- ▶ Revêtement bitumeux repoussé pour cause de mauvais temps
- ▶ Béton désactivé repoussé cause météo
- ▶ Pavage parvis devant église en cours ainsi que fin du chemin d'eau. Murs pierres sèches en phase de finition
- ▶ Pose projecteurs autour de l'église en cours



Remplacement des baies vitrées de l'école maternelle

## 2. TOIT DE LA CRÈCHE LA RAINETTE

- ▶ Travaux terminés

## 3. BAR « LA PETITE MOUSSE »

- ▶ Electricité et faux plafond + travaux en cours de réalisation par les entreprises Bornarel et Peinture Color

## 4. LA MATERNELLE

- ▶ Remplacement des baies vitrées commencé par l'entreprise VAUDEY menuiseries

## 5. DÉPLACEMENT POTEAU INCENDIE CHENAVIER

- ▶ Chantier terminé

Jean-François MINY  
Adjoint aux travaux



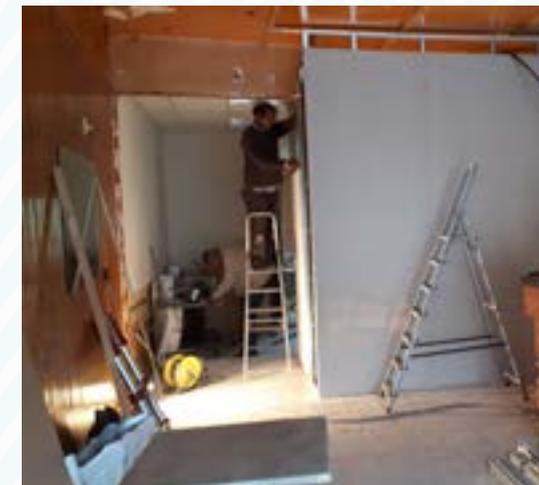
Pose de projecteurs autour de l'église



Pavage parvis devant église en cours ainsi que fin du chemin d'eau. Murs pierres sèches en phase de finition



Revêtement bitumeux repoussé pour cause de mauvais temps



Bar « La Petite Mousse » : Electricité et faux plafond + travaux en cours de réalisation par les entreprises Bornarel et Peinture Color



Réfection du toit de la crèche La Rainette - Travaux terminés

## DE NOUVELLES SALLES *disponibles !*

### ASSOCIATIONS

La commission est au travail depuis le début de cette année pour apporter des réponses aux demandes des associations et leur hébergement.

De fait une première association, vient de trouver place dans les anciens locaux de la mairie de Pratz. Ainsi est accueillie l'activité de peinture d'art dans ces locaux.

Courant novembre, les autres associations vont pouvoir prendre possession de nouvelles salles dans l'ancienne école de Pratz.

Le projet étant de créer un espace de rencontre, de stockage pour les associations qui en ont fait la demande et d'espaces partagés pour les réunions et les activités.

### LE CAVEAU

Pour les anciens de notre commune, ce lieu est très connu puisqu'il s'agit de l'ancien local de l'Amicale des Pompiers. Cette belle salle voûtée a été remise en parfait état avec cuisine, sanitaire, et un espace pouvant accueillir une trentaine de personnes autour des tables ou une quarantaine debout.

La location est possible uniquement pour les habitants et les associations de la commune nouvelle. Le tarif de 100€ pour une association et de 150€ pour un particulier a été voté par délibération lors d'un précédent conseil.

Un registre de prise en charge et de rangement va être édité afin que chaque utilisateur rende la salle propre et bien rangée.

### LA SALLE PAROISSIALE

Cette salle qui a été baptisée salle Etienne Bannelier en hommage à son fondateur est dorénavant une salle communale. Cela implique qu'elle tombe sous l'obligation de mises aux normes comme toutes les salles pouvant recevoir du public. De ce fait en attendant de pouvoir apporter les modifications et installations nécessaires, elle va devoir rester fermée aux locations et utilisations par des associations.

**Alain JEANNIER**  
*Adjoint au civisme et à la vie associative*



## RENTRÉE *scolaire* 2023

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Après le départ à la retraite de Madame Lallemand directrice, Monsieur Philippe Fayolle a repris le poste de direction.

Pour cette nouvelle année avec un effectif de 95 élèves, une classe a été fermée en primaire ce qui implique des classes à cours double.

### ÉCOLE MATERNELLE

Une classe supplémentaire a été ouverte pour permettre un meilleur accueil des tout petits. La classe de grande section s'est donc installée dans le bâtiment de l'école élémentaire à côté de la classe de CP.

Excellente année scolaire à tous

**Annie AROURI**  
*Adjointe au scolaire, petite enfance*



## OPÉRATION *brioches*

Cette année encore, un bel accueil a été réservé à nos bénévoles lors de la vente de brioches au profit de l'APEI St Claude. 504 brioches ont été vendues par nos 28 bénévoles durant la semaine du 9 au 15 octobre.

LE TOTAL DES VENTES  
S'ÉLÈVE À 3 180€  
DONT 156€ DE DONNS.

Merci à toute la population qui participe généreusement à l'opération et un grand merci à nos fidèles bénévoles et à nos « petits » nouveaux qui ont répondu présent.

**Virginie REYBIER & Magali PHILIPPE**  
*Conseillères municipales*



# UNE ANNÉE COMPLÈTE POUR Anim'Lavans !



**Le comité des fêtes a vécu une nouvelle année de festivités pleine et entière... Avec un programme auquel le public a adhéré avec plaisir : Karaoké, vide-greniers, fêtes des villages et du 13 juillet, marché bio et local et une 2<sup>e</sup> édition de la Color Run haute en couleurs...**

Une année réussie, c'est quand le programme que l'on a préparé a séduit. Avant toute chose, les membres du comité des fêtes adressent un grand MERCI à tous ceux et toutes celles qui ont participé aux événements d'Anim'Lavans. C'est grâce à vous que 2023 a été une belle et grande réussite.

Plus les années passent, plus vous répondez présents, ce qui motive l'équipe d'Anim' Lavans à vous proposer des manifestations de qualité. À peine l'année lancée, que nous affichions déjà « complet ».

**Complet** en 15 jours, pour la soirée « Karaoké chèvre salée » pour laquelle 160 personnes sont venues déguster la spécialité locale, chanter et danser toute la soirée, en février.

**Complet** le 1<sup>er</sup> mai pour le vide-grenier, malgré une météo capricieuse. De nombreux exposants, acheteurs et promeneurs sont venus flâner ou faire quelques affaires le temps d'une journée.

**Complet** en juin, pour la fête de Lavans, un peu différente des autres années suite aux travaux en cours du centre-bourg. Lors de cette journée, 48 doublettes se sont affrontées au concours de pétanque, et un très grand nombre de personnes a partagé un moment agréable autour d'une

côtelette/frites et dansé au son du groupe des « Nostal'Zic du Cool ».

**Complet**, le soir de la Fête Nationale, le 13 juillet. Un feu d'artifice de qualité et un groupe magique « Sandrine & Co », a animé les festivités de la soirée.

**Complet**, pour terminer l'été à la soirée « terrasse musicale moules-frites » fin juillet, malgré une météo très très pluvieuse : vous avez pu vous régaler.

Le retour de vacances fut très convivial pour la fête de Ponthoux, pour laquelle une quarantaine de personnes sont venues partager un apéritif, un repas canadien, entre douceur, rires, tartes maison et pétanque.

Et que dire de la 2<sup>e</sup> édition de la Lavans Color Run et son marché bio et local le 26 septembre ? Encore une fois, complet... plus de 300 participants, une vingtaine d'exposants. Un événement familial complètement coloré de rires, a fait le plein de bonne humeur, de joies et de moments de partage.

## RENDEZ-VOUS EN 2024 POUR DE NOUVELLES AVENTURES FESTIVES !

**L'équipe d'Anim' Lavans**



# L' Halloween DE LAVANS

A l'initiative de 3 personnes, Rachel, Thierry et Guillaume, la seconde édition de l'HALLOWEEN de Lavans a eu lieu ce mardi 31 octobre 2023.

Dans un joyeux mélange de frayeur, d'épouvante, mais aussi de gourmandise, de jeux ou de danse, tous les ingrédients étaient une nouvelle fois réunis pour les nombreux visiteurs lors de cette soirée. Même la météo s'est mise en ordre de marche pour le bon déroulement de la soirée !

Si la plupart des gens ont joué le jeu en se présentant avec des costumes plus affreux les uns que les autres, tout était prévu, même pour ceux qui se sont présentés en « civil », avec un atelier maquillage et la présence de « La Finesse des Ongles » ou de « Crash Méduse » !

Au programme de cette soirée, les petits et grands « morts-vivants » ont pu se faire quelques frayeurs dans le cimetière des trépassés ou la maison de la peur. Au retour à la salle des fêtes, ils étaient accueillis par les « chamallows » flambés des fantômes ou des jeux terrifiants pour les plus jeunes.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour des bonnes crêpes d'Halloween et de la buvette pour se restaurer, pour finir en dansant au bal des vampires !

Encore une belle soirée réussie à Lavans, notamment grâce aux nombreux bénévoles présents avant, pendant et après la manifestation !

Et pour que la fête soit complète, l'ensemble des bénéfices est reversé au pôle Parents/ Enfants de l'hôpital de Lons-le-Saunier, un Halloween solidaire donc !

Vivement que l'Halloween de Lavans revienne en 2024 !

**Laurent PLAUT**  
Bénévole



## LA CHORALE ARC-EN-CIEL fête ses 10 ans !



L'association a déposé ses statuts en Sous-Préfecture le 5 octobre 2013. Depuis, la Chorale Arc-en-ciel a eu une activité intense, traversant l'épreuve de la pandémie alors que plusieurs chorales voisines ont cessé leur activité.

Considérant la spécificité de notre fonctionnement et de notre répertoire, nous avons décidé de nous produire désormais sous l'appellation de « Groupe vocal Arc-en-ciel ».

Nous avons donné 16 concerts, avec 10 groupes invités dont un chœur d'hommes venant de Mantry, 3 représentations du spectacle « Au pays des rêves bleus » (2014/2015), un concert à l'Épinette à St-Lupicin en 2016 dans le cadre d'Octobre Rose avec 2 groupes invités dont « Route 83 », formation pratiquant le jazz vocal et avec lequel nous avons chanté un chant commun (plus de 900€ donnés au service d'oncologie de Bourg-en-Bresse), une participation au récital d'Alain Hiver en 2016, et surtout le spectacle « Auprès de son arbre » en 2022 à l'Épinette à St-Lupicin (chansons de Georges Brassens) dont la programmation en mars 2020 avait été annulée par les consignes sanitaires.

Nous participons régulièrement aux cérémonies commémoratives à Lavans, la Borne au Lion et La Savine, plus d'autres ponctuelles à la demande, sans oublier les animations pour les téléthons ou au Cantou.

En dix ans, nous avons connu 6 chef(fe)s, conservé un effectif actuellement de 20 adhérents, et interprété 144 chants arrangés par nos soins dans différents styles (variété françaises, gospel, jazz vocal, Noël, commémorations,...).

Nous tenons à signaler l'excellente ambiance qui règne dans notre association, se traduisant par des repas très gais en commun, des voyages détente, Yvoire en 2018 et aux Salines d'Arc-et-Senans cet automne, et par l'assiduité constatée qui permet notre progression.

Dans nos projets à court terme, nous pouvons annoncer une animation au téléthon à Lavans le 01/12, 2 animations aux cantous de Lavans et St-Claude, et 3 concerts de Noël (10/12 à Lavans, 16/12 à Moirans, 17/12 à Perrigny).

Enfin, nous tenons à remercier pour leur soutien, la municipalité de Lavans, le Conseil Départemental, la Député et le Crédit Agricole, et bien sûr le public qui nous manifeste chaque fois son intérêt et ses encouragements.

L'aventure continue dans la convivialité et la bonne humeur et nous l'espérons pour votre plaisir.

**Dominique ECOIFFEY**  
Présidente



## COMITÉ D'ANIMATION de Pratz

Après nous avoir replongé dans les années 80, le comité d'animation de Pratz nous emmènera en 2024 dans l'univers de la magie et de la sorcellerie, qui sera le thème de l'année, à travers les habituelles manifestations :

### SAMEDI 2 MARS Jeux de Pratz

En équipe, jeux et épreuves inventés par les bénévoles de l'association suivis d'un repas.

### SAMEDI 30 MARS Sortie lever de soleil

Une balade aux aurores pour profiter de la magie du lever de soleil depuis les hauteurs du village (ravito offert - Animation annulée en cas de mauvais temps).

### SAMEDI 6 JUILLET Rando ludique + soirée Karaoké Blind Test

Un parcours de 5 km avec des épreuves pour s'amuser en famille ou entre amis et découvrir des coins inédits du village. Puis une soirée conviviale avec petite restauration pour réviser ses classiques de la chanson et donner de la voix. (Rando annulée si pluie).

### SAMEDI 7 SEPTEMBRE Fête du village

Animations diverses, repas, buvette, feux d'artifices, DJ, décors et ambiance magique ! Comme nous, venez déguisés !

**Sébastien LAPERRIERE**  
Président



## COURSE de la Passerelle

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023, il est 6h30 du matin quand les premiers bénévoles de l'organisation de la 28<sup>ème</sup> édition de la Course de la Passerelle, commencent leur travail de fourmi. Chacun à son poste, accueil parking, mise en place sur site des tables, bancs, arche d'arrivée, barrières, rubalise, buvette, inscriptions, sono, branchement électrique, podium et tout le matériel nécessaire au bon déroulement de cette matinée. Les premiers signaleurs viennent récupérer leur consigne et leur matériel auprès du PC course pour prendre position le long du parcours, afin d'orienter et d'assurer la sécurité des coureurs.

La veille, en fin de journée, le parcours a été scruté afin de s'assurer que le balisage du vendredi après-midi était toujours en place. Et pour plus de sûreté, un bénévole part à 7h refaire le parcours, pour veiller au grain.

Les pré-inscriptions sur internet n'ont pas été à la hauteur des espérances des organisateurs, et on espère avoir des inscrits de dernière minute.

Après une première participation en 2021 et un break en 2022, une course de Cani cross est de nouveau au programme, avec la collaboration de Dog'Ing Jura. L'investissement financier est important pour ce type de course, avec des frais de vétérinaire et de juge arbitre. Les chiens sont bien au rendez-vous cette année et font entendre leurs aboiements sur un site qui commence à voir la lumière du jour. Cette année les organisateurs vont pouvoir compter sur un temps très ensoleillé et des températures douces pour la saison.

Les sentiers empruntés ont fait l'objet d'un nettoyage digne de professionnels. De nombreuses heures ont été nécessaires pour mettre en valeur la beauté de nos paysages Haut-Jurassiens.

Le vendredi après-midi a été consacré au balisage des parcours, un 10 km avec 270 m de dénivelé positif et un 20 km avec 680 m de dénivelé positif.

07h15, les bénévoles sont prêts à accueillir les premiers participants du 20 km dont le départ est programmé à 8h30.

L'affluence tant espérée de dernière minute ne semble pas de mise, seulement 32 participants pour ce premier départ, les statistiques de fréquentation semble se confirmer. Tout repose sur la 2<sup>ème</sup> course du jour, un 10 km dont le départ est prévu à 9h30. Petit à petit la deuxième vague de coureurs arrive. Là encore l'affluence reste moyenne, 83 coureurs au moment du départ. Heureusement, depuis 8h30, les randonneurs se sont donné rendez-vous afin de profiter du beau temps entre amis. 116 personnes, contre une trentaine l'année dernière (mauvais temps), vont déambuler tout au long des différents parcours proposés (5, 10 ou 20 km). Le sourire se dessine enfin sur les lèvres des organisateurs, qui se réjouissent d'une telle participation.

10h, les premières arrivées sont attendues et la dernière course du jour se prépare.

Il est 10h30 quand les chiens entrent en action ou plutôt en excitation. 35 coureurs et chiens vont en découdre sur un parcours de 10 km, avec un départ par 2 couples, toutes les minutes.

La fin de matinée laisse place à l'enchaînement des arrivées et les chiens font le spectacle devant les spectateurs venus profiter de l'ambiance du site.

Après l'effort, les sportifs peuvent profiter de la soupe préparée par les bénévoles du Comité d'animation de Pratz.

Cette 28<sup>ème</sup> édition restera une nouvelle fois sous le signe de la convivialité, un esprit que semble apprécier les participants.

Un grand MERCI à tous, bénévoles, participants, partenaires, élus et les employés communaux de Lavans lès-Saint-Claude. Rendez-vous le dimanche 06 octobre 2024 pour la 29<sup>ème</sup> édition et un nouveau format de course.

**Thierry VIDAILLET**  
Président des Lacets du Lizon



